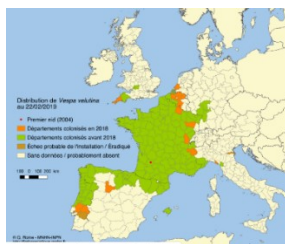
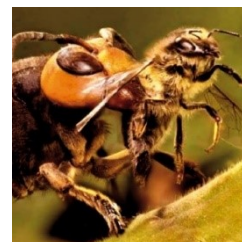


## Agissons ensemble contre le frelon asiatique



Apparu dans le Lot et Garonne en 2004, le frelon asiatique (frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina*) est maintenant présent partout en France, mais également en Espagne, en Italie, au Portugal, en Belgique, en Angleterre.

Le frelon asiatique est extrêmement vorace vis-à-vis de nos abeilles, plus que le frelon commun. Pour se protéger du frelon asiatique, les abeilles ouvrières ne collectent plus de nourriture, ce qui conduit à l'affaiblissement de l'essaim, voire à son élimination. De nombreux ruchers ont été détruits et plusieurs apiculteurs ont dû arrêter leur activité.



**Ainsi le frelon asiatique constitue une menace pour nos abeilles, pour les apiculteurs, et plus généralement pour la biodiversité dans nos territoires.**

Le frelon asiatique est aussi une **menace pour notre santé** ; de nombreux accidents (y compris des décès) sont survenus depuis son apparition en France.

Des **solutions** contre le frelon asiatique existent (piège, muselière, harpe électrique, destruction des nids) ; mais **ces solutions sont mal connues, potentiellement dangereuses, et surtout peu efficaces.**

**Seule une action collective peut permettre de lutter efficacement contre le frelon asiatique.**

Un groupe d'habitants et d'apiculteurs de plusieurs communes (Lahonce, Anglet, Urt, Bardos, Mouguerre, ...) a donc décidé d'organiser une **réunion publique le 19 octobre 2019, à Urt**. Cette réunion publique a plusieurs objectifs :

- Informer les citoyens des risques liés au frelon asiatique
- Les informer sur les bons réflexes à adopter et sur les organismes à contacter
- Engager une action collective contre le frelon asiatique

La réunion publique rassemblera des élus (communes, CAPB, département, ...), des services de l'état (pompiers, santé, enseignement, ...), des entreprises, des associations, des experts, des apiculteurs, des médias, des citoyens, ...

La réunion publique devra permettre de mieux connaître les risques du frelon asiatique, d'évaluer les différentes méthodes de destruction des nids de frelons, utilisées notamment par les services communes ou les entreprises spécialisées. Elle devra également permettre de définir un plan d'action collectif pour réduire ces risques pour notre santé, pour nos territoires et leur biodiversité

Cette démarche pourra inspirer d'autres territoires.

Nous vous invitons donc, le samedi 19 octobre 2019 de 9h à 12h, à participer à cette réunion publique.

N'hésitez pas à vous faire représenter si vous ne pouvez pas vous rendre disponible.

### Contacts :

- Cathy Tassy (Urt) [cathy.tassy@gmail.com](mailto:cathy.tassy@gmail.com) 06 83 55 54 60
- Thierry Marneffe (Lahonce) [thierry.marneffe@gmail.com](mailto:thierry.marneffe@gmail.com) 06 82 28 33 17
- [contact@operationfrelonasiatique.eu](mailto:contact@operationfrelonasiatique.eu)